

CONSTAT AMIABLE D'ACCIDENT AUTOMOBILE

1. Date de l'accident	Heure	2. Localisation	Lieu:	3. Blessé(s) même léger(s)
		Pays:		non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/>

4. Dégâts matériels à des véhicules autres que A et B
 non oui objets autres que des véhicules
 non oui

5. Témoins: noms, adresses, tél.:

VÉHICULE A

6. Preneur d'assurance/assuré (voir attestation d'assurance)
 NOM:
 Prénom:
 Adresse:
 Code postal: Pays:
 Tél. ou e-mail:

12. CIRCONSTANCES

▼ Mettre une croix dans chacune des cases ▼
 A utiles pour préciser le croquis B
 * Rayer la mention inutile

1 * en stationnement/à l'arrêt
 2 * quittait un stationnement / ouvrait une portière
 3 prenait un stationnement
 4 sortait d'un parking, d'un lieu privé, d'un chemin de terre
 5 s'engageait dans un parking, un lieu privé, un chemin de terre
 6 s'engageait sur une place à sens giratoire
 7 roulait sur une place à sens giratoire
 8 heurtait à l'arrière, en roulant dans le même sens et sur une même file
 9 roulait dans le même sens et sur une file différente
 10 changeait de file
 11 doublait
 12 virait à droite
 13 virait à gauche
 14 reculait
 15 empiétait sur une voie réservée à la circulation en sens inverse
 16 venait de droite (dans un carrefour)
 17 n'avait pas observé un signal de priorité ou un feu rouge
 ◀ Indiquer le nombre de cases marquées d'une croix ▶

VÉHICULE B

6. Preneur d'assurance/assuré (voir attestation d'assurance)
 NOM:
 Prénom:
 Adresse:
 Code postal: Pays:
 Tél. ou e-mail:

7. Véhicule

À MOTEUR	REMORQUE
Marque, type	
N° d'immatriculation	N° d'immatriculation
Pays d'immatriculation	Pays d'immatriculation

7. Véhicule

À MOTEUR	REMORQUE
Marque, type	
N° d'immatriculation	N° d'immatriculation
Pays d'immatriculation	Pays d'immatriculation

8. Société d'assurance (voir attestation d'assurance)
 NOM:
 N° de contrat:
 N° de carte verte:
 Attestation d'assurance ou carte verte valable du: au:
 Agence (ou bureau, ou courtier)
 NOM:
 Adresse:
 Pays:
 Tél. ou e-mail:
 Les dégâts matériels au véhicule sont-ils assurés par le contrat ? non oui

8. Société d'assurance (voir attestation d'assurance)
 NOM:
 N° de contrat:
 N° de carte verte:
 Attestation d'assurance ou carte verte valable du: au:
 Agence (ou bureau, ou courtier)
 NOM:
 Adresse:
 Pays:
 Tél. ou e-mail:
 Les dégâts matériels au véhicule sont-ils assurés par le contrat ? non oui

9. Conducteur (voir permis de conduire)
 NOM:
 Prénom:
 Date de naissance:
 Adresse:
 Pays:
 Tél. ou e-mail:
 Permis de conduire n°:
 Catégorie (A, B, ...):
 Permis valable jusqu'au:

9. Conducteur (voir permis de conduire)
 NOM:
 Prénom:
 Date de naissance:
 Adresse:
 Pays:
 Tél. ou e-mail:
 Permis de conduire n°:
 Catégorie (A, B, ...):
 Permis valable jusqu'au:

10. Indiquer le point de choc initial au véhicule A par une flèche →

A signer obligatoirement par les DEUX conducteurs
 Ne constitue pas une reconnaissance de responsabilité mais un relevé des identités et des faits servant à l'accélération du règlement

13. Croquis de l'accident au moment du choc 13.

Préciser: 1. le tracé des voies - 2. la direction (par des flèches) des véhicules A, B - 3. leur position au moment du choc - 4. les signaux routiers - 5. le nom des rues (ou routes)

10. Indiquer le point de choc initial au véhicule B par une flèche →

11. Dégâts apparents au véhicule A:

11. Dégâts apparents au véhicule B:

14. Mes observations:

15. Signature des conducteurs

14. Mes observations:

Les données recueillies au moyen du présent constat serviront à la gestion du sinistre déposé. Elles servent également à compléter l'allocation de responsabilité des véhicules impliqués dans l'accident. Le conducteur qui ne remplira pas ce constat sera considéré comme responsable de l'accident. Toute omission ou fausse déclaration sera sanctionnée. Le présent constat ne constitue pas une reconnaissance de responsabilité. Les données recueillies au moyen du présent constat serviront à la gestion du sinistre déposé. Elles servent également à compléter l'allocation de responsabilité des véhicules impliqués dans l'accident. Le conducteur qui ne remplira pas ce constat sera considéré comme responsable de l'accident. Toute omission ou fausse déclaration sera sanctionnée. Le présent constat ne constitue pas une reconnaissance de responsabilité.

